



## Contribuer à la création de liens entre les différentes activités et les publics ACJ-MJC de Juvisy-sur-Orge (91)

### LA STRUCTURE

L'ACJ-MJC de Juvisy est une association ouverte à toutes et à tous, où l'on peut se faire entendre, s'impliquer dans le portage d'une action, devenir bénévole, réfléchir à demain, se voir confier des responsabilités et voir ses projets devenir réalité.

L'ACJ-MJC est partenaire des services de la Ville et de nombreuses associations locales.

Parmi ses principales activités :

Allemand, anglais, alphabétisation et Français langue étrangère, émaux, broderie à la machine, jeu de go, atelier mémoire, thés dansants, cross-fit, chorale, scrabble, couture, « café familles », atelier cuisine, Tables d'hôtes, groupe femmes, Jam sessions, activité jeu « grandeur nature », yoga, accueil famille, sorties... Et bien plus encore !

### LES MISSIONS

Le.a volontaire s'occupera de :

- Contribuer à la création de liens entre les différentes activités et publics de l'ACJ-MJC en agissant sur sa communication et en faisant des propositions pour améliorer la visibilité de l'association. Cette action pourra se faire potentiellement via les réseaux sociaux et la construction d'un site internet, ainsi que les supports papiers traditionnels ;
- Aider au redéveloppement d'une activité informatique.

La mission se déroulera au 1 rue de l'observatoire (quartier centre) + déplacements dans d'autres salles municipales de Juvisy (quartier Plateau et quartier Seine)

**Durée de la mission** : 9 mois, 28 heures par semaine

**Date de démarrage souhaitée** : 23 octobre 2019

**Adresse de la structure** : 1, rue de l'observatoire – 91260 Juvisy-sur-Orge

**Nombre de postes** : 1 volontaire

**Accessibilité aux personnes à mobilité réduite** : Oui

**Accessibilité aux mineurs dès 16 ans** : Non

**La candidature est à envoyer par mail à la Fédération des MJC en Ile-de-France :**

[volontariat@mjcidf.org](mailto:volontariat@mjcidf.org)

**Le Service Civique**, indemnisé 580 euros par mois, s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation d'handicap. Sans condition de diplôme, seuls comptent les savoir-être et la motivation, les volontaires s'investissent dans une mission d'intérêt général auprès d'une association, d'une structure publique ou encore d'une collectivité.